

Notes pour une allocution prononcée par

M<sup>e</sup> Louis Morisset, président-directeur général de l'Autorité des marchés  
financiers

9<sup>e</sup> édition de la Journée éducation financière

Montréal, le 30 avril 2019

N. B. Seule l'allocution prononcée fait foi

Mesdames, messieurs, chers invités,

Bonjour et merci d'être parmi nous en si grand nombre ce matin pour cette 9<sup>e</sup> édition de notre Journée éducation financière.

J'ai le plaisir de vous annoncer que notre événement aujourd'hui se tient à guichets fermés!

D'année en année, nous sentons un intérêt et un appui toujours croissants de la part de nos partenaires et des différents intervenants impliqués.

Votre présence ici, parmi une centaine d'autres participants à cette journée, montre bien que l'éducation financière est devenue un enjeu qui interpelle un nombre grandissant d'individus, qu'ils soient issus de l'industrie des services financiers, du public, du milieu communautaire, de l'enseignement ou de la recherche.

Et c'est tant mieux! La Journée éducation financière est un rendez-vous privilégié pour mon équipe et pour moi-même, et une formidable occasion d'ajouter une dimension humaine aux efforts que nous déployons pour toujours mieux éduquer et sensibiliser les consommateurs québécois.

C'est la preuve que les activités que nous menons répondent à un besoin important, et que la qualité des alliances et des partenariats que nous forgeons au fil des ans porte ses fruits.

## Mise à niveau législative

Depuis la dernière Journée éducation financière, tenue à l'automne 2017, un certain nombre de changements sont survenus dans le secteur des services financiers québécois.

Il y a eu en juin dernier cette importante mise à niveau des lois qui encadrent le secteur financier, par l'adoption du projet de loi 141. Parmi les nombreux changements qui en découlent, plusieurs visent spécifiquement la protection des consommateurs.

Je pense notamment à la création du Comité consultatif des consommateurs et utilisateurs de produits et services financiers, dont la mission consiste à mieux faire valoir auprès de l'Autorité la perspective et l'opinion des consommateurs.

J'en profite d'ailleurs pour saluer Mme Brigitte Boutin, la présidente du comité, qui est parmi nous ce matin.

Les travaux du comité nous permettront d'être encore plus près des enjeux et des préoccupations des épargnants et investisseurs québécois, et de leur donner une plus grande place dans le cadre de nos activités d'assistance, d'encadrement et d'administration des lois.

Mon collègue Philippe Lebel, directeur général des affaires juridiques, vous en dira davantage cet après-midi sur les objectifs poursuivis par ce comité consultatif. De son côté, Frédéric Pérodeau, surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution, mettra en lumière le volet assistance aux consommateurs qui découle de l'adoption du projet de loi 141.

## **Nouveau programme de partenariats**

Dans le cadre de cette importante réforme législative, le gouvernement a aussi décidé d'abolir le Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de même que les sources de financement qui lui étaient dévolues.

L'Autorité a pris acte de cette décision et a rapidement entamé une réflexion quant à la manière dont elle pourrait poursuivre efficacement certains objectifs du Fonds. C'est ce qui nous a amenés à la création d'un nouveau Programme de partenariats stratégiques en éducation financière, sensibilisation et recherche.

C'est ainsi, par le truchement de ce nouveau programme, que l'Autorité continuera de prioriser l'éducation financière, qui demeure au cœur de sa mission, et d'investir au développement de campagnes de sensibilisation sociétales destinées au grand public ainsi qu'à l'amélioration de la littératie financière au Québec, notamment par la conception et la diffusion de programmes éducatifs.

C'est également par ce programme que nous continuerons de soutenir financièrement certaines initiatives et projets novateurs, à fort impact ou structurants, dans les domaines qui nous interpellent stratégiquement.

Nous comptons ainsi favoriser le regroupement d'expertises, de chercheurs ou encore d'organismes dont les actions auront des retombées pérennes et mesurables auprès de la population québécoise.

Nous aurons l'occasion de vous en dire davantage à ce sujet au cours de la matinée.

## Stratégie québécoise en éducation financière

Avec l'appui de nos partenaires, nous déployons d'importants efforts dans le but d'encourager et aider les Québécois à devenir des consommateurs plus vigilants dans leurs habitudes financières et leurs décisions d'investissement.

Plus que jamais cependant, au fil de l'évolution des technologies et de l'émergence de nouvelles plateformes offrant des possibilités d'investissement, l'éducation financière apparaît comme un vecteur d'information privilégié pour sensibiliser les consommateurs aux nouveaux risques auxquels ils font face.

L'Autorité est très fière d'être le maître d'œuvre de la Stratégie québécoise en éducation financière, qui est déployée depuis 2015 et dont le premier bilan fait état de nombreuses réalisations liées à nos objectifs de concertation du milieu de l'éducation financière.

Nous sommes particulièrement fiers des travaux accomplis pour la création et la promotion du concours destiné aux enseignants *On parle argent dans ma classe!*. Au terme de la troisième édition du concours, ce printemps, ce sont près de 20 000 étudiants qui auront été mis en contact avec des outils offerts par le Réseau québécois d'éducation financière.

Je me dois également de souligner le travail important de collaboration et de coordination entre les organismes qui ont uni leurs compétences afin d'offrir des outils en appui aux enseignants du Programme d'éducation financière au secondaire, soit l'Office de la protection du consommateur, Revenu Québec, la CNESST et le RÉCIT de l'Univers social.

30 avril 2019

La poursuite de nos partenariats en éducation financière nous aura enfin permis de joindre un plus grand nombre de Québécois et de les sensibiliser à des questions de finances personnelles et d'investissement. Mentionnons à titre d'exemple Bourstad, qui en est à sa 32<sup>e</sup> édition et qui sensibilise année après année plusieurs milliers de participants à des notions d'investissement.

## **Nouvelle mouture de notre Plan d'action**

L'Autorité s'engage à continuer à jouer un rôle central pour mobiliser les contributeurs de l'éducation financière. C'est ce qui ressort de la deuxième mouture de notre plan d'action, lancée ce matin.

Cette seconde édition du plan d'action cible en priorité les jeunes, les personnes en milieu de travail et les nouveaux arrivants durant la période 2019-2022 afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences et développent une plus grande vigilance financière.

Ces cibles ont été déterminées à la suite de consultations réalisées l'automne dernier auprès de vous, nos partenaires en éducation financière. Beaucoup d'attention, de réflexion et des compétences de haut niveau ont été investies pour préciser les enjeux prioritaires et prévoir les actions à prendre au cours des prochaines années.

Nous sommes aujourd'hui très bien positionnés pour faire de l'éducation financière efficace et pour joindre la clientèle des gens les plus vulnérables. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué à cette fructueuse réflexion.

30 avril 2019

Je laisserai le soin à mon collègue Camille Beaudoin, directeur de l'éducation financière, de vous exposer un peu plus tard la portée de ce plan et son intention.

L'Autorité continuera par ailleurs à contribuer aux efforts visant à protéger les aînés, un groupe très actif dans les marchés financiers, dans le cadre de ses initiatives liées au Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les aînés.

Un guide visant à outiller les professionnels de l'industrie financière, pour reconnaître les risques de maltraitance financière et intervenir efficacement à cet égard, est d'ailleurs actuellement en cours de rédaction au sein des équipes de l'Autorité. Son dévoilement sera effectué un peu plus tard ce printemps.

## **Un contexte propice à l'éducation**

Les efforts que déploient l'Autorité et ses partenaires pour offrir une meilleure éducation financière aux consommateurs québécois sont très importants et contribuent sans l'ombre d'un doute à mieux les protéger.

Dans un contexte où les fraudes financières se multiplient, se diversifient et atteignent un niveau de sophistication inquiétant, ce travail d'éducation tend à devenir crucial pour les épargnants et investisseurs de toutes les catégories, qu'ils soient apprentis, initiés ou aguerris.

Les plateformes illégales d'investissement en ligne, par exemple, offrent des canaux de communication directs avec les consommateurs. Leurs promoteurs exploitent des sites attrayants et souvent très bien conçus.

30 avril 2019

Je pense notamment à la plateforme FSM Smart, qui a fait des dizaines de victimes dans la dernière année au Québec. Les fraudeurs s'approprient l'identité de représentants dûment inscrits et certifiés, et font miroiter des gains intéressants; ils utilisent un vocabulaire crédible et bricolent des histoires vraisemblables et bien ficelées. Ce stratagème est si bien mené qu'un investisseur pourtant aguerri y a perdu à lui seul quelque 600 000 \$ au total l'an dernier.

Être victime de fraude, ça peut malheureusement arriver à tout le monde.

Toutes ces situations où des décisions financières finissent par avoir un impact sur la qualité de vie des individus nous rappellent l'importance d'être sensibilisés, bien informés et, surtout, prudents.

Elles nous rappellent également l'importance des actions que nous menons au sein des associations de consommateurs, des associations coopératives d'économie familiale, les ACEF, chez nos partenaires et chez nous, à l'Autorité des marchés financiers.

## **Proposition de soutien majeur aux ACEF et aux associations de consommateurs**

Ce travail de collaboration et d'entraide, nous y croyons fermement et cela explique le soutien financier majeur que nous avons décidé d'offrir aux ACEF et aux associations de consommateurs.

Il s'agit ici d'une proposition de contribution historique de 2 M\$, une somme répartie sur 5 ans qui va s'ajouter à celles que se sont engagés à verser l'Office de la protection du consommateur et Hydro-Québec.

30 avril 2019

Cet appui financier sera l'un des premiers gestes concrets qui découlent à la fois de notre nouveau Programme de partenariats stratégiques et de notre Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie québécoise en éducation financière.

Il permettra ainsi aux ACEF et aux associations de consommateurs d'intervenir auprès d'un plus grand nombre de consommateurs partout au Québec, notamment pour les aider à adopter de meilleurs comportements financiers, à surmonter leur endettement et à acquérir certaines compétences pour la gestion de leurs finances personnelles.

Nous aurons le plaisir d'entendre dans un instant Mme Marie-Claude Champoux, présidente de l'Office de la protection du consommateur, qui nous parlera de la manière dont cette aide pourra se déployer au cours des prochains mois et des prochaines années.

Retenons que cette proposition de soutien financier traduit la confiance que nous portons à l'endroit de ces associations, qui font un travail absolument essentiel depuis nombre d'années, partout au Québec.

Ces partenaires naturels auront maintenant l'oxygène dont ils ont besoin pour bien réaliser leur mandat, et nous sommes très heureux de les accompagner et les soutenir.

## Conclusion

En conclusion, faire de l'éducation financière et sensibiliser les Québécois à l'importance de l'épargne, nous le constatons tous, ce n'est pas une tâche facile. Pour diverses raisons, ce sont les consommateurs québécois qui rencontrent le plus de difficultés à épargner, à l'échelle du Canada.

Cela dit, l'idée fait son chemin et, d'année en année, plusieurs données et études font état d'une progression bien visible et de comportements qui évoluent. D'où l'importance de poursuivre nos initiatives, voire de les intensifier, et de continuer à travailler en étroite collaboration.

Une journée comme celle qui nous réunit aujourd'hui est une occasion exceptionnelle de tisser de nouveaux liens et de renforcer ceux qui existent déjà. L'expérience vécue par les uns peut certainement servir d'inspiration aux autres et contribuer à enrichir l'expertise que nous travaillons tous à développer.

Le mandat lié à l'éducation financière que nous nous sommes engagés à remplir à l'Autorité ne manque pas d'envergure. C'est un travail de longue haleine, mais certainement aussi un travail emballant, que nous prenons plaisir à réaliser avec vous.

Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite une excellente journée!

Je cède maintenant la parole à Mme Champoux.